



Motions 2016-2020

2ème Congrès
d'industriAll Europe

Madrid
7-9/6/2016

Motions 2016-2020 d'industriAll European Trade Union

Adoptées par le 2^{ème} Congrès d'industriAll Europe le 8 juin 2016

L'Union européenne doit exiger que le Mexique respecte les droits du travail et les droits de l'homme comme condition à l'extension de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mexique

Le 24 mai 2016, l'Union européenne et le Mexique ont annoncé qu'ils entameront, en juin 2016, des négociations visant à élargir le champ actuel de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Mexique.

La révision de cet accord pourrait avoir un impact considérable sur les travailleurs à la fois de l'Union européenne et du Mexique, notamment en association avec l'Accord économique et commercial global entre l'UE et le Canada (AECG), déjà négocié, et avec le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) qui est actuellement en cours de négociations.

IndustriAll Europe s'alarme de la détérioration de la situation des droits de l'homme au Mexique. La complicité systématique des responsables du gouvernement et des forces de sécurité dans les affaires de disparitions forcées, dans les exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité, dans les agressions contre les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, dans la persécution des réfugiés et des demandeurs d'asile – ainsi que l'échec du gouvernement à poursuivre les personnes coupables de violation de droits de l'homme – a été établi par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, par Amnesty International, par Human Rights Watch ainsi que par d'autres observateurs impartiaux.

Malgré la pression internationale, le Mexique continue de violer systématiquement les normes internationales du travail en matière de liberté d'association, de droit d'organisation et de négociation collective. Les éléments particulièrement inquiétants sont notamment la corruption et les conflits d'intérêt dans les organes de conciliation et d'arbitrage, la généralisation des « contrats de protection » dominés par les employeurs, et les retards dans les élections des représentants syndicaux. La discrimination des femmes, le travail des enfants et la santé et sécurité au travail sont également des problèmes majeurs. Ces violations ont été largement établies dans les rapports des organes de surveillance de l'OIT et d'experts indépendants.

IndustriAll Europe appelle la Commission européenne et le gouvernement mexicain à mener ces négociations en toute transparence et en consultation avec la société civile, notamment les mouvements syndicaux démocratiques du Mexique et de l'UE. Au vu des attaques continues contre les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les syndicats indépendants au Mexique, nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que des mesures soient prises afin que ces groupes aient effectivement voix au chapitre. Le gouvernement mexicain ne peut pas être autorisé à dissimuler le texte de négociation à ses citoyens ou à mener des négociations simulées avec des organisations de la « société civile » soutenues par le gouvernement.

IndustriAll Europe, en coordination avec la CES, la CIS, TUCA et IndustriALL Global Union et ses organisations affiliées mexicaines fera part de ses inquiétudes aux membres du Parlement européen, à la Commission européenne et aux gouvernements nationaux.